



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE ET LA FILIÈRE CÉRÉALIÈRE



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOMMAIRE

- 1) **LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE**
- 2) **LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE POUR L'AGRICULTURE**
- 3) **LES LEVIERS DE DECARBONATION DE LA PRODUCTION CÉRÉALIÈRE**
- 4) **STRATÉGIE POUR LES PROTÉINES VÉGÉTALES**
- 5) **STRATÉGIE ÉCOPHYTO 2030**
- 6) **PLAN EAU**
- 7) **PACTE EN FAVEUR DE LA HAIE**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1) LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

Les enjeux de la planification écologique

- Enjeux de la planification écologique :
 - **baiss**er de plus de moitié nos émissions de gaz à effet de serre (GES),
 - **réduire nos pressions sur la biodiversité,**
 - **mieux gérer nos ressources essentielles**
- Répondre aux engagements de la France en terme de décarbonation (-55% d'émissions de GES en 2030 par rapport à 1990) = **Faire davantage en 7 ans que ce que nous avons fait ces 33 dernières années → AMBITIEUX**
- Un plan, une feuille de route par secteur (bâtiments, transports, industrie, énergie, agriculture...) en matière de décarbonation, de préservation de la biodiversité et d'utilisation des ressources
- Un plan élaboré par le secrétariat général de la planification écologique (SGPE), placé auprès de la Première Ministre et annoncé par le Président de la République le 25 septembre dernier

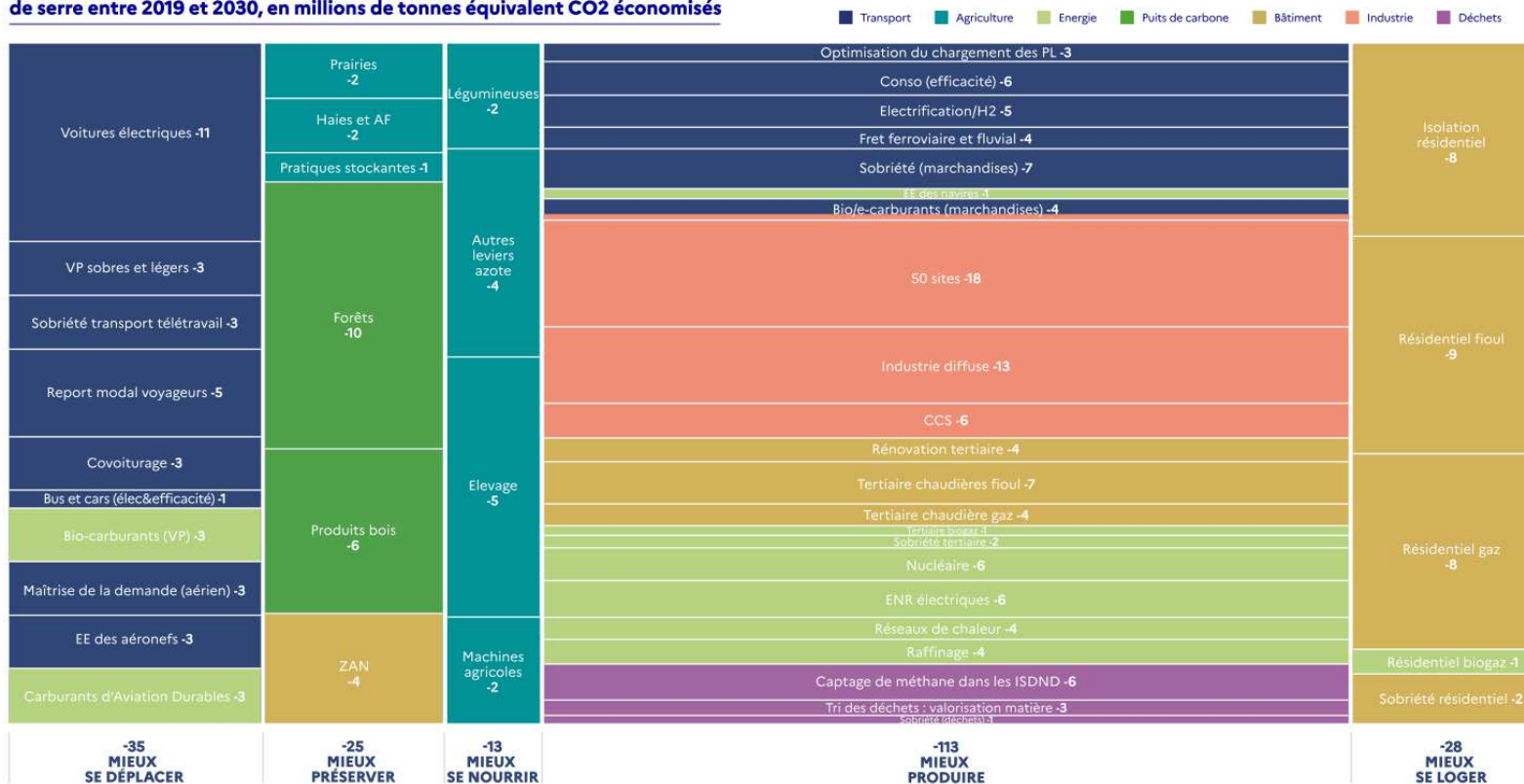
6 thématiques d'actions



22 chantiers opérationnels répartis dans ces thématiques et plus d'une cinquantaine de leviers identifiés

Les leviers de la planification écologique

Répartition provisoire des leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre entre 2019 et 2030, en millions de tonnes équivalent CO2 économisés



Une territorialisation de la planification écologique

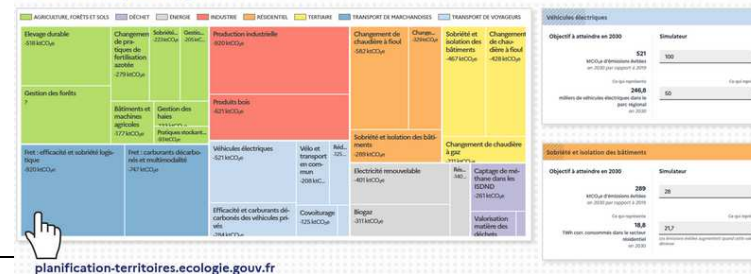
La planification doit, pour réussir, être partagée par les acteurs du territoire qui doivent être associés étroitement à sa mise en œuvre.

- Organisation d'une conférence des parties (COP) à l'échelle régionale, sous l'égide du préfet de région et de la présidente du Conseil régional avec pour objectifs :

- établissement début 2024 d'un diagnostic partagé des actions menées ou financées par les acteurs publics avec l'aide d'un outil de simulation
- Organisation d'un débat sur chacune des 6 thématiques
- élaboration d'une feuille de route partagée à horizon 2030 pour atteindre les objectifs de la planification écologique.

- Lancement de la COP régionale en IDF **le 11 décembre** (présentation des travaux de la planification écologique et la méthodologie d'élaboration du diagnostic).

Un outil de simulation pour illustrer les objectifs de décarbonation dans chaque région





**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

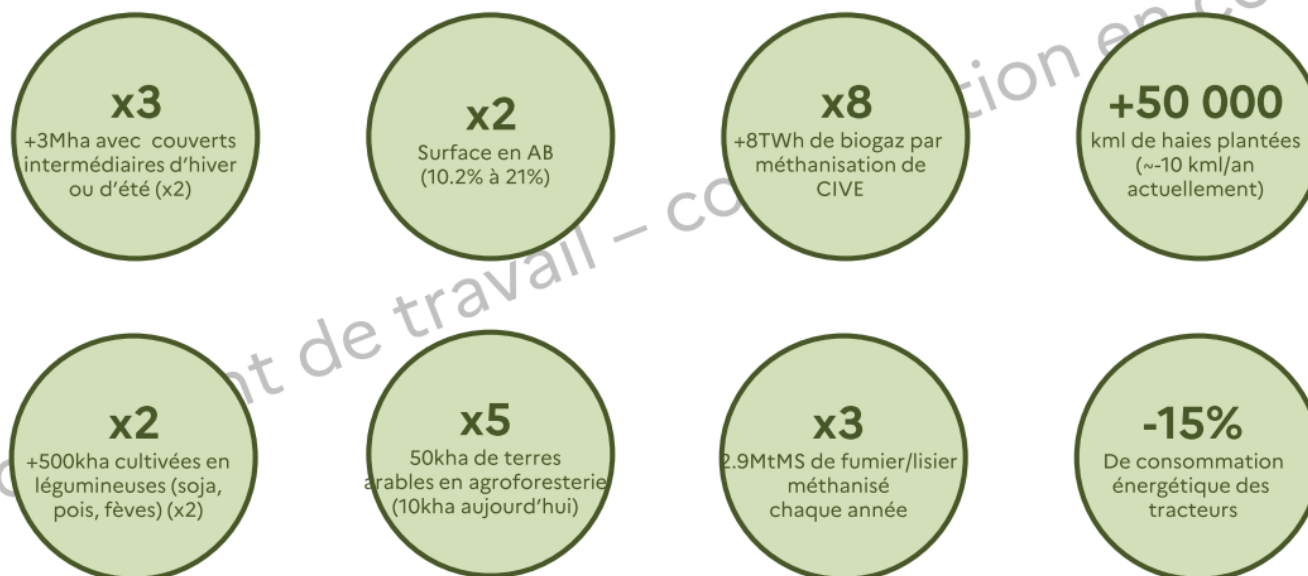
2) LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE POUR L'AGRICULTURE

Les enjeux de la planification écologique en agriculture

- L'agriculture représente 19% des émissions de GES au niveau national
- Un objectif ambitieux de réduire de 16% les émissions GES du secteur agricole en 2030 par rapport à l'année 2022 avec comme leviers principaux :
 - un **changement profond des pratiques de fertilisation azotée** ;
 - la sortie des énergies fossiles et une meilleure efficacité énergétique pour les bâtiments et engins agricoles ;
 - **une baisse des émissions du secteur de l'élevage** notamment par l'évolution tendancielle des régimes alimentaires et la transition vers un élevage plus durable, au service des écosystèmes ;
 - une **amélioration du stockage de carbone dans les sols** par des pratiques agroécologiques.

Mais cela nécessite aussi de regagner en **souveraineté alimentaire sur certaines productions (F&L)** et demande l'implication de l'ensemble des secteurs de production et des filières, tout comme l'accompagnement à la **transition des régimes alimentaires**.

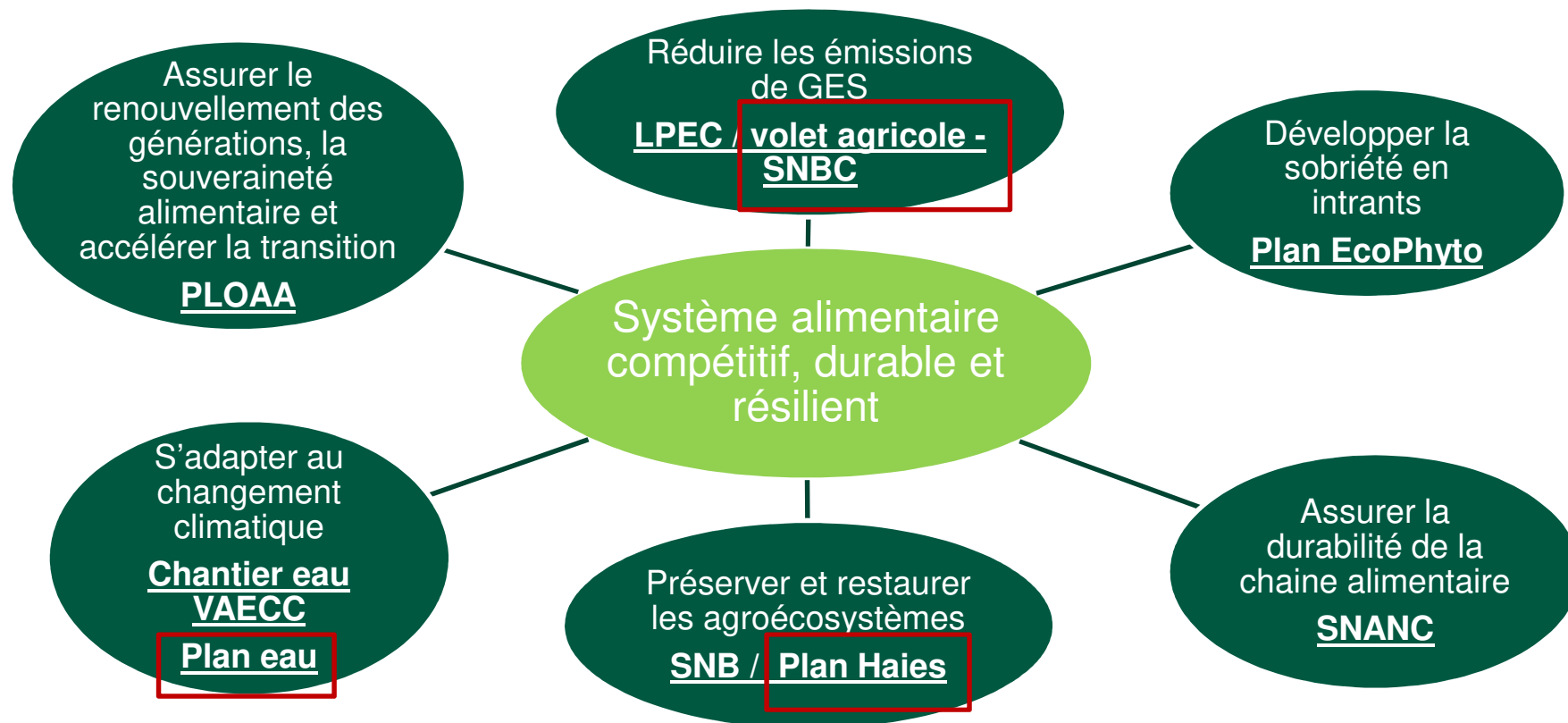
Ce qu'un tel scénario de baisses d'émissions pourrait signifier en termes de modification des systèmes agricoles d'ici 2030 :



Un scénario ambitieux aux regard des dernières années avec des co-bénéfices sur la biodiversité et l'adaptation au changement climatique...

Lien vers la planification écologique dans l'agriculture : <https://www.gouvernement.fr/france-nation-verte/mieux-se-nourrir>

Un ensemble de chantiers (outils et plans du MASA) pour répondre à la déclinaison de la planification écologique



La déclinaison du budget du MASA pour l'agriculture

La planification écologique dans le secteur agricole = 0,8 Md€ par an :

- Pacte en faveur de la haie : 110 M€ / an
- Stratégie pour les protéines végétales : 100 M€ / an
- Mise en œuvre de diagnostics carbone : 32 M€ / an
- Fonds en faveur de la souveraineté et des transitions : 200 M€ / an
(structuration de filières, guichets agroéquipements)
- Stratégie de réduction des produits phytosanitaires : 250 M€ / an
- **Décarbonation en agriculture : 80 M€ / an**
- Soutien à l'agriculture biologique : 10 M€ / an

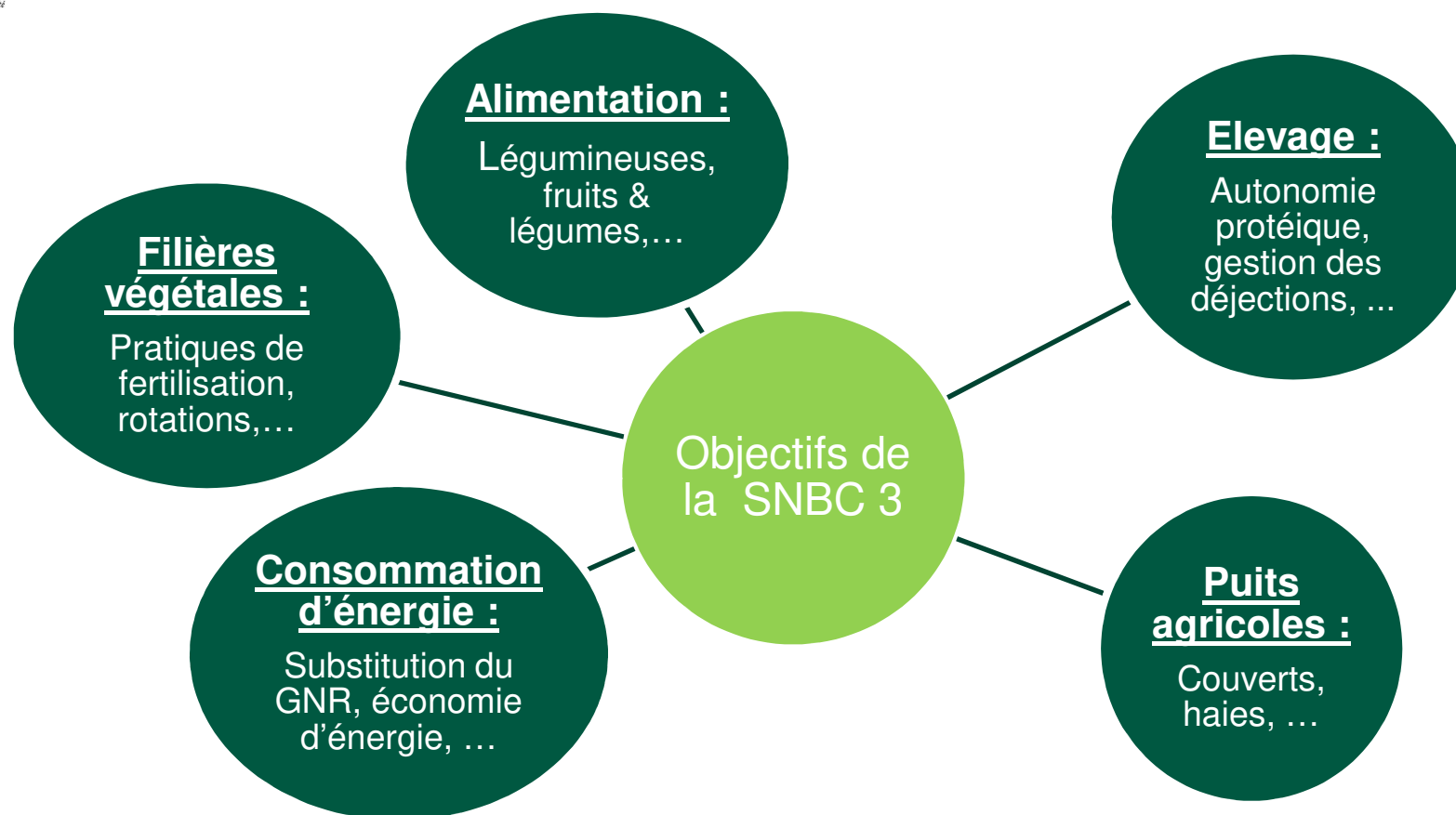
**Précisions à venir
prochainement**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3) LES LEVIERS DE DECARBONATION DE LA PRODUCTION CÉRÉALIÈRE



Focus sur les filières végétales

Leviers pour répondre aux objectifs :

- Adaptation des modes de production : augmentation de l'agriculture biologique (21 % de la SAU en 2030) et des cultures bas niveau d'intrants
- Incitation à l'allongement des rotations et à la diversification
- Augmentation des couverts intermédiaires (+3 Mha)
- Baisse de 26 % des usages d'engrais azotés minéraux en 2030

Des enjeux concernant la fertilisation azotée

- Mieux raisonner le niveau des doses appliquées : **outils de calcul de bilan d'azote et de pilotage**, objectifs de rendement réaliste
- **Optimiser l'efficacité de l'azote apporté en limitant les pertes** : évolution des matériels d'épandage ; enfouissement des engrais.
- Ajuster les calendriers d'apport, affiner le suivi, mieux prendre en compte les apports d'engrais organiques dans les bilans...
- Limiter le travail au sol : réduit l'érosion et le lessivage
- Approche systémique de la parcelle : allongement des rotations et introduction de légumineuses, cultures associées et intermédiaires
- **Diversification des sources d'azote** : augmenter la mobilisation des digestats, et plus largement de l'ensemble des Matières Fertilisantes d'Origines Résiduelles (MAFOR)



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

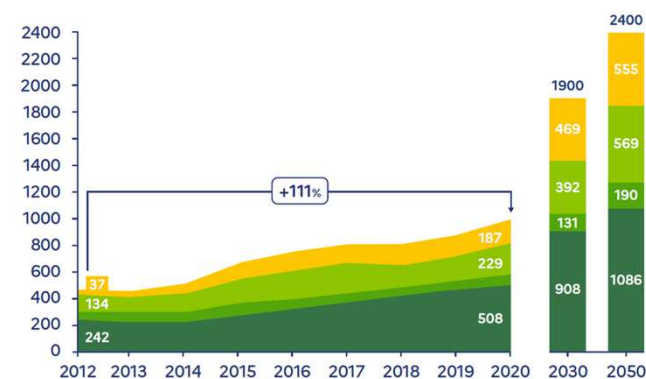
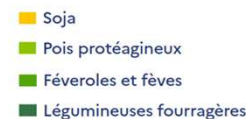
4) STRATÉGIE POUR LES PROTÉINES VÉGÉTALES

Enjeux globaux de la stratégie protéine

- 100 M € consacrés pour le déploiement de la stratégie pour les protéines végétales
- Une aide à la promotion des légumineuses auprès des consommateurs
- Aide à l'investissement de matériels
- Un appui à la structuration des filières de protéines végétales
- Soutien aux actions de recherche et innovation

Le développement de la culture des légumineuses

Historique et trajectoire théorique requise par un scénario FF55 en kha



Source : Agreste



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

5) STRATÉGIE ÉCOPHYTO 2030

Stratégie Écophyto 2030

- 250 M€ /an consacrés à la mise en œuvre d'une stratégie de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires et de développement de techniques alternatives de protection des cultures
- Actuellement soumise à la consultation des parties prenantes
- Triple impératif :
 - maintenir un haut niveau de protection des cultures
 - soutenir les performances économiques et environnementales des exploitations
 - préserver la santé publique et celle de l'environnement dans une logique « Une Seule Santé »



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

6) PLAN EAU

• Objectifs du plan eau

- - 10% d'eau prélevée d'ici 2030 décliné territoire par territoire mais stabilisation des volumes prélevés dans le secteur agricole
- Possibilité d'augmenter les surfaces irriguées à condition de réduire la consommation moyenne d'eau à l'hectare irriguée = Economie et redistribution
- Mieux piloter la ressource en mesurant les volumes prélevés
- Réduire les fuites et sécuriser l'approvisionnement en eau potable
- Massifier la valorisation des eaux non conventionnelles
- Remobiliser les ressources existantes et répondre au besoin de développer l'hydraulique agricole, dans le respect de la réglementation
 - 50 M€/an supplémentaires pour préserver les zones humides
 - 30 M€/an pour un fonds d'investissement hydraulique agricole

• Objectifs du plan eau

- Prévenir la pollution des milieux aquatiques et renforcer la protection des AAC
 - Soutien aux pratiques bas niveau d'intrants
 - Revalorisation des MAEC et aides à la bio
 - Prolongation des PSE
- Développer des solutions basées sur la nature dans la gestion de l'eau
- Mieux informer, prévenir les situations de tensions
 - Mise en place d'OAD pour anticiper les années sèches



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

7) PACTE EN FAVEUR DE LA HAIE

Les objectifs

- Gain net de 50 000 km linéaire d'ici 2030
- Budget de 110 M€ par an jusqu'à 2030
- 25 actions dont :
 - Création d'un observatoire national pour suivre les haies
 - Axe concernant la plantation de la haie et la gestion des haies
 - Accompagnement et structuration de la filière haie

(prochaines annonces du ministre en décembre)

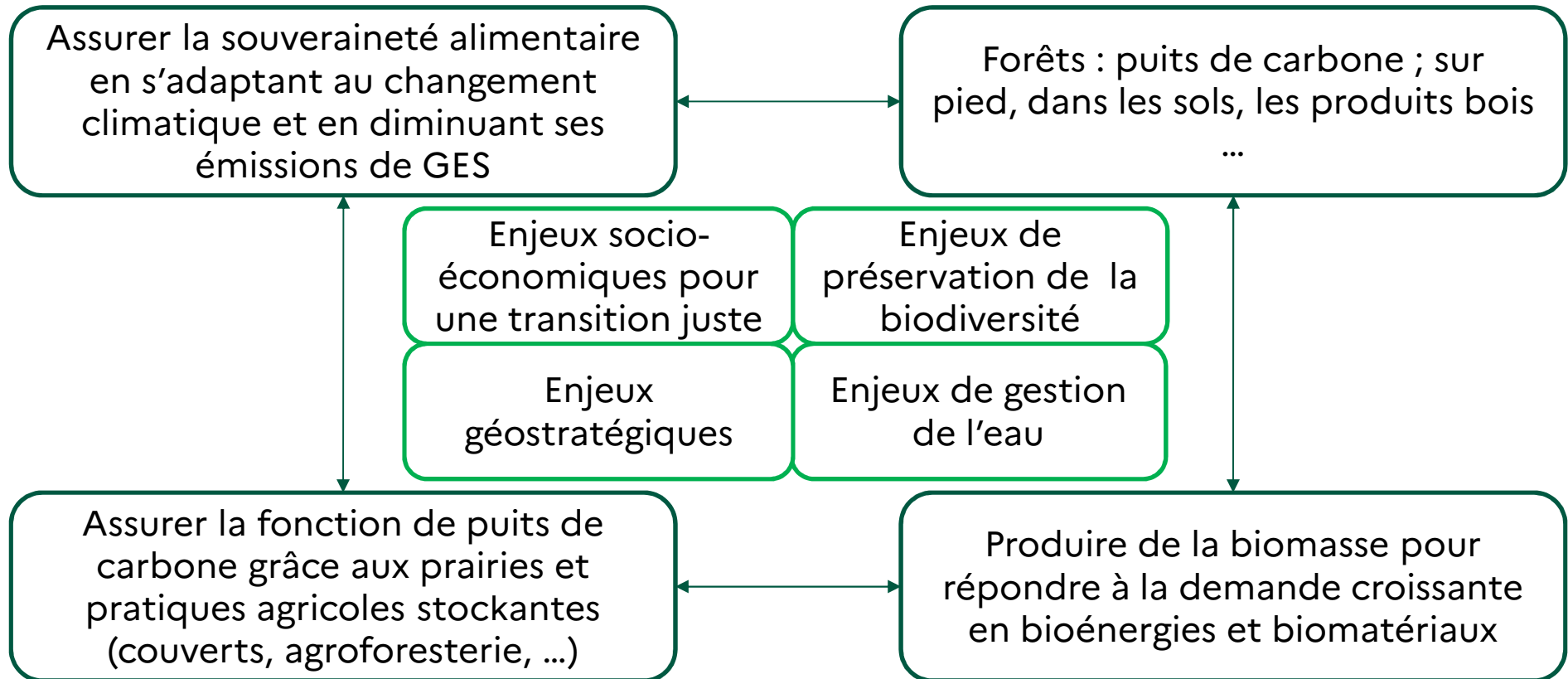


**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONCLUSION

Conclusion : l'agriculture à la croisée des chemins





**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MERCI POUR VOTRE ATTENTION